



# Ecole Saint Joseph

17, grande rue  
14430 DOZULE  
02 31 79 21 21

Dozulé le 30 octobre 2020

## **PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE A L'ECOLE A PARTIR DU 02 NOVEMBRE 2020**

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de fonctionnement des écoles durant le confinement prescrit dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID19, dans le respect de la doctrine sanitaire élaborée par les autorités sanitaires du pays.

### **Le rôle des parents :**

Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'école et s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la covid19.

De plus un élève ne devra pas se rendre à l'école si :

- Testé positivement
- Un membre du foyer est testé positivement
- Identifié comme cas contact avéré

Dans tous les cas les parents informent le responsable de l'établissement.

L'accès aux bâtiments scolaires est limité au strict minimum (garderie, rendez-vous en journée) et dans tous les cas les parents ou adultes responsables devront porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins 1 m.

L'école possédant 5 portails différents, chaque classe se verra attribuer un portail pour les entrées et sorties (les parents des fratries devront donc se rendre au portail correspondant à la classe de chaque enfant). La maîtresse gèrera les entrées et sorties des enfants.

**Le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 20 m** autour de l'école et **le respect du marquage au sol lors de la sortie des classes devra être respecté.**

### **Le maintien de la distanciation physique :**

A l'école maternelle la distanciation physique doit être maintenue entre les groupes classes d'élèves mais ne s'impose pas entre les élèves d'une même classe.

A l'école élémentaire la distanciation physique d'au moins 1 m est préconisée dans les espaces clos. Si c'est matériellement impossible l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

**L'application des gestes barrières :** Le lavage des mains sera un point essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée à l'école ;
- Avant et après chaque récréation ;
- Avant et après chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire fera l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève.

### **Le port du masque :**

Il est obligatoire pour les personnels et les enseignants dans les espaces clos et extérieurs.

Pour les élèves en école maternelle le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque est obligatoire à partir du CP dans les espaces clos et extérieurs. Il appartient aux familles de fournir des masques à leurs enfants : 2 par jour dont un dans une pochette et dont l'échange se fera en milieu de journée.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

### **La limitation du brassage des élèves**

L'objectif est de limiter les croisements des élèves entre classes ou au moins entre niveaux. Les locaux de l'école St Joseph s'y prêtent, puisque chaque classe a l'avantage d'avoir un accès direct sur l'extérieur (pas de couloirs).

Les récréations et la restauration sont organisés de manière à limiter les brassages d'élèves par groupes fixes et constitués.

### **Le nettoyage et la désinfection des locaux :**

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et au minimum toutes les 2 h.

Les locaux seront nettoyés avant l'arrivée des élèves et seront désinfectés chaque jour par une société de nettoyage. Les surfaces les plus fréquemment touchées telles que les poignées de portes seront également désinfectées dans la journée.

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées entre chaque service.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information,

Le Chef d'Établissement,  
Florence Boutrig